

Apprendre la danse au Conservatoire

Vous ou votre enfant souhaitez commencer la danse ?

Le parcours dépend de l'âge.

À 5 ans ou en Grande section

 Votre enfant suit pendant **1 an** une phase d'**Éveil Musique & Danse**.

 Grâce au jeu, il apprend à :

- Écouter
- Chanter
- Bouger dans l'espace
- Développer sa sensibilité à la musique et à la danse.

À 6 ou 7 ans

Votre enfant suit une phase d'**Initiation Danse**.

 Elle dure **1 ou 2 ans**.

 Il apprend notamment à :

- mieux coordonner ses mouvements
- découvrir les possibilités de son corps
- découvrir les bases de la danse.

À partir de 8 ans

➡ En **danse classique** ou en **danse contemporaine**, votre enfant peut entrer dans le **Parcours Études**.

🎓 C'est un parcours de formation **diplômant**.

➡ En **hip-hop**, il peut participer à un **Atelier de pratique chorégraphique en amateur**.

Cet atelier fait partie des **Parcours Programmes**.

À partir de 14 ans

En **danse contemporaine** et en **danse classique**, vous pouvez aussi participer à un **Atelier de pratique chorégraphique en amateur**.

Cet atelier fait partie des **Parcours Programmes**.

Le Parcours Études

Le Parcours Études est organisé en plusieurs cycles.

➡ Pour passer au cycle suivant, **il faut avoir validé le cycle précédent**.

Le 1er Cycle

- Il dure **3 à 5 ans**.
- L'élève apprend les **bases de la pratique de la danse**.

Le 2e Cycle

-  Il dure **3 à 5 ans**.
-  L'élève :
 - Développe sa technique
 - Devient plus autonome dans sa pratique
 - Atteint progressivement un meilleur niveau de pratique.

Après le 2e Cycle

L'élève peut choisir :

Un 3e Cycle

-  Pour continuer sa formation en danse
-  Pendant **2 à 4 ans**
-  Pour développer sa pratique en amateur

Ou un Atelier de pratique chorégraphique en amateur

-  Pour pratiquer la danse pour le loisir
-  Sans diplôme
-  Sans durée maximale.

Vous pratiquez déjà la danse ?

Vous pouvez rejoindre le Conservatoire de **2 façons** :

-  Intégrer le **Parcours Études**
-  Participer à un **Atelier de pratique chorégraphique en amateur**.

L'atelier :

- N'est pas évalué
- Permet de pratiquer pour le loisir
- N'a pas de durée maximale.

Aller aux spectacles et aux concerts

 À partir de **6 ans**, être spectateur fait partie de la formation au Conservatoire.

 Voir des spectacles et des concerts permet :

-  D'apprendre à mieux regarder
-  D'apprendre à mieux écouter
-  De développer son regard critique
-  De découvrir différentes pratiques artistiques
-  De développer sa culture musicale et chorégraphique
-  De développer sa curiosité.



La règle des 3 tampons

Chaque année, l'élève doit assister à **au moins 3 spectacles ou concerts validants**.

Il peut choisir :

- Les spectacles et concerts proposés par le Conservatoire, **sauf les auditions de classe**
- Les événements proposés par les **partenaires du Conservatoire** et affichés dans le hall.

Après chaque événement validant, **un tampon est ajouté sur la carte d'élève.**

 Il faut avoir **3 tampons pour pouvoir se réinscrire au Conservatoire l'année suivante.**

 Pour connaître toutes les règles, consultez le [Règlement pédagogique Danse du Conservatoire.](#)

 **Pour résumer**

Apprendre la danse au Conservatoire

Bouger • Explorer • Progresser • Se faire plaisir

La danse,
une passion
pour aujourd'hui
et demain !



1

Vous ou votre enfant souhaitez commencer la danse ?

Le parcours dépend de l'âge.

**À 5 ans
ou en Grande section**



**1 an d'Éveil
Musique & Danse**

Grâce au jeu, votre enfant apprend à :

- écouter
- chanter
- bouger dans l'espace
- développer sa sensibilité à la musique et à la danse

À 6 ou 7 ans



**1 ou 2 ans
d'Initiation Danse**

Votre enfant apprend à :

- mieux coordonner ses mouvements
- découvrir les possibilités de son corps
- découvrir les bases de la danse

À partir de 8 ans



**Danse classique
ou contemporaine**

→ **Parcours Études**
Parcours diplômant



Hip-hop

→ **Atelier de pratique
chorégraphique
en amateur**

Parcours Programmes



À partir de 14 ans



**En danse contemporaine
et en danse classique**

→ **Atelier de pratique
chorégraphique
en amateur**



Parcours Programmes

2

Le Parcours Études

Un parcours organisé en plusieurs cycles.

Pour passer au cycle suivant,
il faut avoir validé le cycle précédent.

1

1^{er} Cycle



3 à 5 ans

- Apprendre les bases de la pratique de la danse.

2

2^e Cycle



3 à 5 ans

- Développer sa technique
- Devenir plus autonome dans sa pratique
- Atteindre un meilleur niveau de pratique.

Après le 2^e Cycle,
2 possibilités :

Un 3^e Cycle  2 à 4 ans

- Pour continuer sa formation en danse et développer sa pratique en amateur.

Un Atelier de pratique en amateur

- Pour pratiquer la danse pour le loisir.
- Sans diplôme.
- Sans durée maximale.

3

Vous pratiquez déjà la danse ?

Vous pouvez rejoindre le Conservatoire de 2 façons :



Intégrer le **Parcours Études**



Participer à un **Atelier de pratique en amateur**



L'atelier :

- N'est pas évalué.
- Permet de pratiquer pour le loisir.
- N'a pas de durée maximale.

4

Aller aux spectacles et aux concerts



Être spectateur
fait aussi partie
de la formation !
À partir de 6 ans.

Voir des spectacles et des concerts permet :

- D'apprendre à mieux regarder
- D'apprendre à mieux écouter
- De développer son regard critique
- De découvrir différentes pratiques artistiques
- De développer sa culture chorégraphique et musicale
- De développer sa curiosité.



La règle des 3 tampons

Chaque année, il faut assister à au moins 3 spectacles ou concerts validants.

- Toute la programmation du Conservatoire (sauf les auditions de classe)
- Les événements des partenaires affichés dans le hall.

Un tampon est ajouté sur la carte d'élève après chaque événement.



Il faut 3 tampons pour se réinscrire l'année suivante.

